

Climat, énergie, biodiversité. Contribution du CESE à la Convention citoyenne

Déclaration du groupe CGT-FO

Il ne fait aucun doute aujourd'hui, sauf à vouloir alimenter le « *complotisme* » des climato-sceptiques, que la situation au regard du réchauffement climatique lié aux émissions de gaz à effet de serre s'aggrave de façon considérable. Le rapport du GIEC est en l'occurrence sans équivoque et alerte les dirigeants et l'opinion mondiale sur l'urgence de la situation et l'insuffisance de l'Accord de Paris en la matière.

S'il est un domaine dans lequel le constat est également alarmant, c'est bien celui de la préservation de la biodiversité, menacée par divers facteurs tels que la surexploitation des ressources, l'artificialisation des sols, la destruction des habitats naturels, et bien sûr la pollution et le changement climatique. Sans vouloir sombrer dans un catastrophisme et un alarmisme de fin du monde, considérer aujourd'hui que l'Humain pourrait survivre à une destruction complète du reste du vivant est une vue de l'esprit et une folie auxquelles personne de sensé ne peut croire.

Dans ce contexte, re-situer les actions à mener de façon urgente dans une dimension européenne constitue, pour le groupe FO, une nécessité. Il est établi que la France est le deuxième pays le moins émetteur de gaz à effet de serre du G7, ce qui démontre la nécessité d'aborder cette question de façon globale, tant au niveau européen qu'international. En effet, que vaudrait une prise en compte du rapport du GIEC sans implication importante de pays à forte émission de gaz à effet de serre, tels que les États-Unis, la Russie ou la Chine ?

Nonobstant ce constat, il n'en demeure pas moins que la France peut, et doit, à son niveau, prendre des mesures de nature à améliorer la situation, que ce soit dans le domaine des transports ou celui du logement. Et c'est là que nous touchons de près la question de l'acceptabilité sociale des politiques publiques en la matière.

Acceptabilité sociale : jolie expression pour définir ce que les plus défavorisés et les plus pauvres, les premiers à souffrir des surcoûts qu'entraînent les véhicules polluants ou les passoires énergétiques, sont en capacité de supporter en matière de transition énergétique.

Notre pays a-t-il eu besoin de la crise des gilets jaunes pour découvrir ce que beaucoup d'entre nous mettent en exergue depuis de nombreuses années, à savoir un réel problème de pouvoir d'achat et de salaire dans notre pays ?

Si certains s'évertuent à considérer que sans fiscalité contraignante, point de transition énergétique, le groupe FO répond : sans politique salariale et fiscale digne de ce nom, pas de transition énergétique efficiente...

Cela nécessite une véritable prise en considération des problématiques que rencontrent nos concitoyens, et en ce sens les préconisations de l'avis, notamment en ce qui concerne la mise en place de transports en commun en site propre, ou encore l'accès aux transports publics des personnes rencontrant des difficultés financières ou physiques, en particulier les femmes seules avec enfant et/ou vivant en milieu rural vont dans le bon sens.

En ce qui concerne la politique dite d'éradication des bâtiments appelés « *passoires énergétiques* », le groupe FO ne peut que souscrire à la préconisation qui consiste à affecter une part importante de la contribution climat énergie (CCE) aux plus vulnérables, justement pour lutter contre ces habitats énergivores.

Si l'avis précise que les métiers ont toujours évolué, « *plus ou moins douloureusement* », il convient de souligner que la douleur est en règle générale supportée par les seuls salariés, qu'ils soient du public ou du privé. Il est donc plus que jamais nécessaire d'anticiper ces évolutions, c'est ce que préconise l'avis.

En conclusion, tout concourt à démontrer que les conséquences du réchauffement climatique sont liées, que ce soit en termes de cohésion sociale, d'emplois, de santé publique ou encore de préservation de la biodiversité. La France ne relèvera pas à elle seule le défi auquel la planète tout entière est confrontée. Elle peut néanmoins indiquer une direction, et initier une réelle prise en considération de l'enjeu qui préserverait les intérêts des plus démunis et garantirait les droits des salariés, chômeurs et retraités.

C'est là que réside tout le défi qui s'ouvre à nous, le groupe FO a voté pour cet avis et remercie le rapporteur pour son engagement et le travail effectué.